UFC-QUE CHOISIR
233 bd Voltaire
75555 PARIS CEDEX 11

Le 12 avril 2023

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Nutri-Score

## Seule une obligation de l'afficher poussera les industriels de la malbouffe à améliorer leurs recettes !

**Après avoir démontré que le Nutri-Score met en valeur les aliments de notre patrimoine culinaire, l'UFC-Que Choisir publie aujourd'hui une nouvelle étude[1] soulignant l'effet bénéfique de ce logo sur les recettes des industriels. Constatant que la qualité nutritionnelle a considérablement progressé dans les seuls rayons où il est largement affiché, l'Association presse la France de se mobiliser pour défendre le Nutri-Score auprès des autorités européennes, et la Commission européenne de le rendre obligatoire dans l'Union.**

**Qui dit affichage, dit amélioration des recettes : jusqu'à 5 fois plus de « bons » Nutri-Score depuis 2015**

Une amélioration très significative de la qualité nutritionnelle des aliments a été constatée pour trois familles d'aliments où le Nutri-Score est le plus souvent affiché : barres céréalières (43 % d'affichage), pains spéciaux et biscottes (61%) et céréales du petit déjeuner (97 %).

En seulement 7 ans, la proportion de Nutri-Score favorable 'A', 'B' et 'C' pour les barres céréalières a été multipliée par 2 (de 25 % à 49 %). Dans le même temps, la part des Nutri-Score 'A' et 'B' a été multipliée par près de 5 pour les céréales du petit déjeuner (de 8 % à 38 %) et est passée de 40 % à 62 % pour les pains spéciaux et les biscottes, comme le montrent les graphiques suivants.

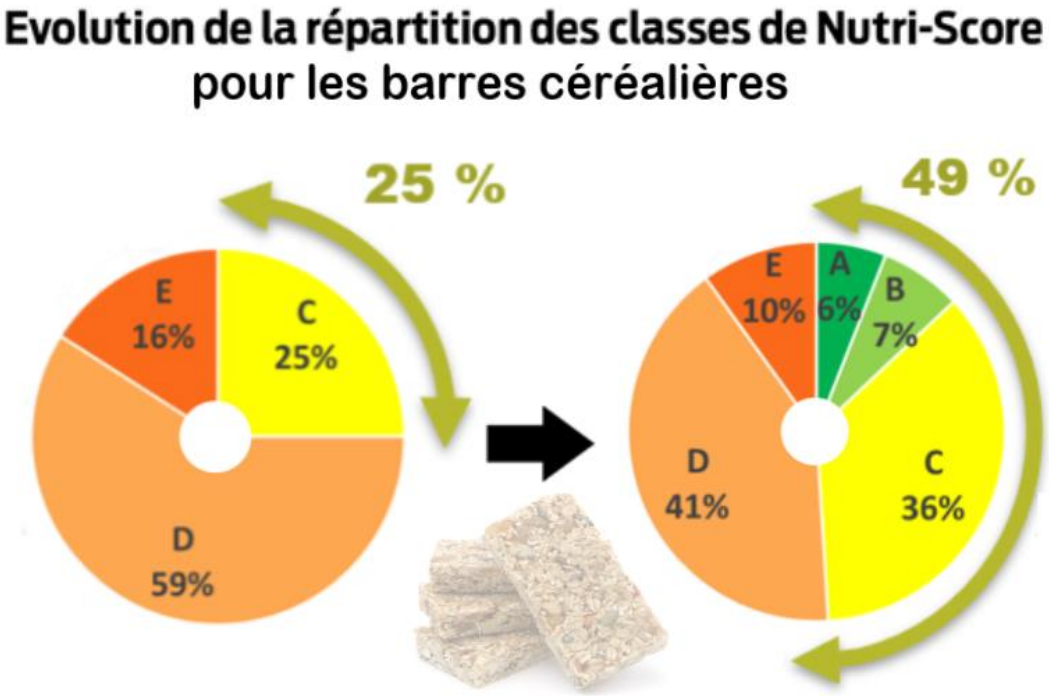


[1] L'UFC-Que Choisir a évalué l'impact de l'affichage facultatif du Nutri-Score sur la qualité nutritionnelle des produits alimentaires. Elle a identifié 7 familles d'aliments ayant des teneurs significatives en graisses saturées, en sucre ou en sel et pour lesquels les fabricants pouvaient modifier leurs recettes. L'association a ensuite comparé entre 2015 et 2022 la répartition de l'offre alimentaire de ces rayons selon leur Nutri-Score, en le calculant lorsqu'il n'était pas affiché. Pour compléter l'analyse, l'évolution récente des valeurs nutritionnelles a été étudiée pour les 169.000 produits alimentaires référencés dans l'application '*QuelProduit*'.

UFC-QUE CHOISIR
233 bd Voltaire
75555 PARIS CEDEX 11

Le 12 avril 2023

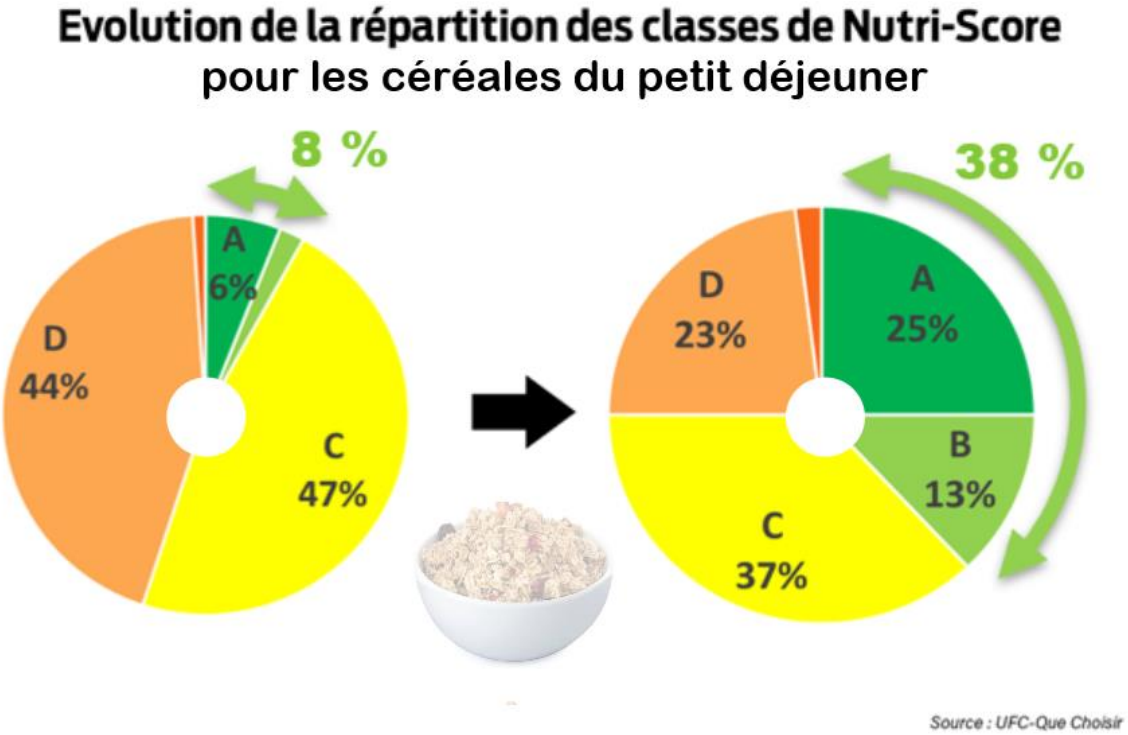


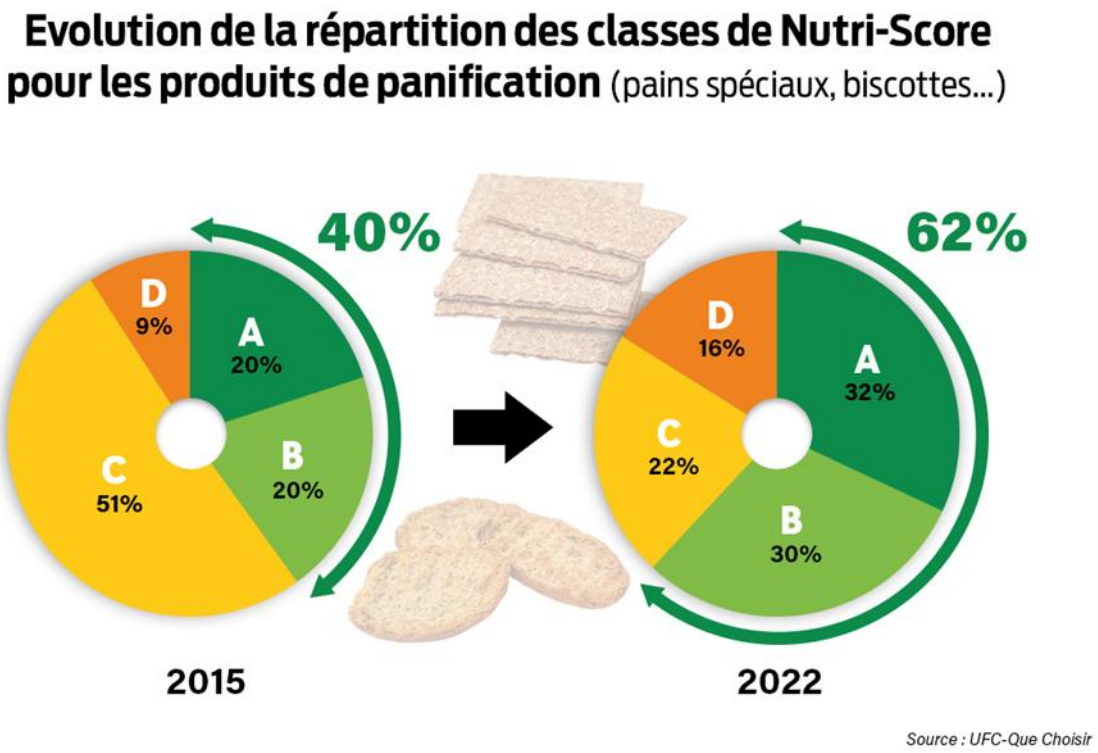


Par exemple, après avoir notamment diminué les taux de matières grasses, de sucre ou de sel, toutes les barres céréalières Nestlé sont désormais Nutri-Score 'C' ou 'B'. Quant au Muesli aux 3 chocolats '*Chabrior'* d'Intermarché ou aux tortillas de '*La Boulangère'*, ils ont tous les deux gagné une classe de Nutri-Score en passant respectivement en 'B' et en 'A'.

**Sans affichage du Nutri-Score : la malbouffe prospère**

Dans les quatre autres catégories d'aliments étudiées, le Nutri-Score est à l'inverse très peu affiché (rayons biscuits et gâteaux (17 %), barres et goûters chocolatés (17 %), sauces condimentaires (10 %) ou glaces et sorbets (moins de 1 %).

UFC-QUE CHOISIR
233 bd Voltaire
75555 PARIS CEDEX 11

Le 12 avril 2023

Or ces catégories n'ont pas connu d'améliorations nutritionnelles majeures depuis 2015. La proportion cumulée de Nutri-Score 'E' et 'D' calculée par l'association est en effet toujours majoritaire en 2022 pour les glaces et sorbets (52 %) et atteint les trois quarts des références des sauces condimentaires. Pire, elle représente pas moins de neuf produits sur dix au sein des rayons barres et goûters chocolatés ou biscuits et gâteaux.

| Rayons | Proportions de Nutri-Score 'E' et 'D' en 2022 | Principales marques nationales | |
|---|---|---|---|
| | | Rejetant le Nutri-Score | Ayant adopté le Nutri-Score |
| Biscuits et gâteaux | 89 % | Parts de marché : 83 % | Parts de marché : 17 % |
| Barres et goûters chocolatés | 90 % | **Mondelez** (Cadbury, Lu, Milka, Oreo, Pepito, Suchard...), **Ferrero** (Nutella, Kinder, Delacre...), **Yildiz Holding** (BN), **Bahlsen**... | **Brossard, Nestlé, Pasquier, St Michel**... |
| Glaces et sorbets | 52 % | Parts de marché : 99 % | Parts de marché : 0,02 % |
| | | **General Mills** (Häagen-Dazs), **Unilever** (Carte d'Or, Ben & Jerry's, Magnum), **Ferrero** (Kinder), **Mars Incorporated** (Bounty, Mars, Snickers), **Mondelez** (Milka, Oreo)... | **Nestlé**... |
| Sauces condimentaires | 75 % | Parts de marché : 90 % | Parts de marché : 10 % |
| | | **Amora, Benedicta, Heinz, Maille**... | **Lesieur**... |

Source : UFC-Que Choisir

**Le caractère facultatif du Nutri-Score est un frein à l'amélioration des recettes**
Notre analyse met en évidence les grandes limites de l'affichage volontaire du Nutri-Score. D'abord parce que le logo nutritionnel est absent des produits les plus déséquilibrés pour lesquels les ménages ont tout intérêt à limiter la consommation. En effet, les produits acceptant d'afficher un Nutri-Score 'E' sur leur emballage ne représentent que 1 % de l'ensemble des aliments de marques nationales.

Ensuite parce que les leaders de la malbouffe refusent obstinément de le présenter sur leurs produits qui sont généralement mal notés. Or, cette opacité anesthésie toute incitation à alléger les recettes.

**Ayant démontré que le Nutri-Score met en valeur les produits du terroir et qu'il incite les industriels à améliorer la qualité de leurs recettes, l'UFC-Que Choisir, soucieuse de garantir aux consommateurs une information compréhensible sur l'ensemble de l'offre alimentaire presse :**

- **la France de se mobiliser pour le défendre auprès des autorités européennes ;**
- **la Commission européenne de ne pas céder au lobby des opposants au Nutri-Score et de le rendre obligatoire dans l'Union ;**

**Dans cette attente, conseille aux consommateurs d'utiliser son application gratuite 'QuelProduit' qui affiche le Nutri-Score de tous les produits alimentaires, y compris en cas d'absence sur l'emballage.**